

Cet email ne s'affiche pas bien chez vous ? Cliquez ici !



Newsletter Avril

eBadges

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez certainement, le dispositif eBadges remplacera les listes permanentes pour toutes les entreprises qui soumissionnent pour les marchés publics cantonaux de gré à gré et sur invitation.

L'entrée en fonction de ce système est prévue pour le 1er juillet 2025 ; dès cette date, les entreprises auront donc l'obligation de munir leurs travailleurs d'un badge.

Afin de vous éviter du travail administratif supplémentaire et de faciliter l'obtention de badges, le Bureau des Métiers développe les outils nécessaires à la commande des badges directement sur la plateforme eBusiness ; l'objectif est de vous éviter toute ressaisie inutile.

Les tests d'implémentation sur eBusiness devraient commencer à mi-mai et la mise en production est prévue pour le 1er juin. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet au plus vite.

Dans l'intervalle, nous vous recommandons dès à présent de numériser les photos (format photo passeport) et pièces d'identité de vos collaborateurs afin de gagner du temps lors de la mise en œuvre en juillet.

Nous nous tenons volontiers à disposition pour toute information complémentaire au 027 327 52 16.

BUREAU DES METIERS



www.bureaudesmetiers.ch

Vous ne souhaitez plus recevoir ce type de newsletter ? Désinscrivez vous ici !